

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEBSI)

**Vendredi 15 février 2013 à 11 h 30
Local 1120 du pavillon de la Faculté d'aménagement
de l'Université de Montréal**

PRÉSENCES

Maîtrise en sciences de l'information (36 membres)

Archambault, Joannie	Hermann, Julie	Mongeon, Philippe
Bernier, Marie-Michèle	Labbé, Julie	Nadeau, France
Bourdon-Charest, Alex	Lachance, Christian	Olazo, Luis
Brazeau, Julien	Lagacé, Judith	Ouellet, Guillaume
Calletta, Marie Helene	Larente, Maude	Parayre, Ariane
Constantineau, Benjamin	Larivière, Audrey	Parent, Frédéric
Cournoyer, Gabrielle	LaSalle, Audrey	Pinsonneault, Sébastien
Dugas, Catherine	L-Bouvier, Rebecca	Poissant, Roxanne
Elbaz, Michaël	Lecours-Pelletier, Charles	Robert-Clément, Sébastien
Elucien, Berthony	Marcoux-Fortier, Jean-Philippe	Routhier, Edith
Ernoul, Soizic	Martin, Marc-André	Sirois, Marie-Pierre
Forest, François	Monette, Kevin	Veilleux, Marilyne

Doctorat en sciences de l'information (3 membres)

Blais, Guylaine	Guitard, Laure	Paquette-Bigras, Ève
-----------------	----------------	----------------------

Secrétaire d'assemblée

Benjamin Constantineau

Président d'assemblée

Charles Lecours-Pelletier

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de la séance.
 - 1.1. Présidium.
 - 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 - 1.3. Adoption du PV de l'AG du 18 décembre 2012.
2. Point d'information du comité exécutif.
3. Élection des nouveaux membres du comité exécutif.
4. Positions de l'AEEEEBSI.
 - 4.1. Positions politiques.
 - 4.2. Autres positions.
5. Varia.
6. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance.

Gabrielle Cournoyer propose l'ouverture de l'assemblée.

Maude Larente appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.1. Présidium

Magali Bochet propose Charles Lecours-Pelletier comme président d'assemblée et Benjamin Constantineau comme secrétaire d'assemblée.

Marie-Michèle Bernier appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Guylaine Blais propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté à l'assemblée.

Marie-Michèle Bernier appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3. Adoption du PV de l'AG du 18 décembre 2012.

Marie-Michèle Bernier propose l'adoption du procès-verbal du 18 décembre 2012 tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Audrey LaSalle appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Point d'information du comité exécutif.

3. Élections des nouveaux membres du comité exécutif.

3.a. Proposition #1.

Marie-Michèle Bernier propose une motion de félicitation aux membres du comité exécutif pour l'année 2012 et une partie de 2013 pour avoir su représenter ses membres avec respect et engagement et pour avoir traversé une grève historique avec brio et dévouement.

Guylaine Blais appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution de la proposition telle qu'adoptée par l'assemblée.

Motion de félicitation aux membres du comité exécutif pour l'année 2012 et une partie de 2013 pour avoir su représenter ses membres avec respect et engagement et pour avoir traversé une grève historique avec brio et dévouement.

3.b. Nominations.

Guylaine Blais propose Ève Paquette-Bigras comme présidente.

Laure Guitard propose Catherine Dugas comme vice-présidente.

Audrey LaSalle propose Rébecca L-Bouvier comme secrétaire-trésorière.

*Philippe Mongeon se propose comme coordinateur aux communications.
Audrey LaSalle se propose comme candidate au poste de coordinatrice aux affaires sociales.
Kevin Monette se propose comme candidat au poste de coordinateur aux affaires internes.
Judith Lagacé se propose comme candidate au poste de coordinatrice à la vie départementale.
Luis Olazo se propose comme candidat au poste de coordinateur externe.*

Résolution des élections

Ève Paquette-Bigras est élue comme présidente.
Catherine Dugas est élue comme vice-présidente.
Rébecca L-Bouvier est élue comme secrétaire-trésorière.
Philippe Mongeon est élu comme coordinateur aux communications.
Audrey LaSalle est élue comme coordinatrice aux affaires sociales.
Kevin Monette est élu comme coordinateur aux affaires internes.
Judith Lagacé est élue comme coordinatrice à la vie départementale.
Luis Olazo est élu comme coordinateur externe.

4. Positions de l'AEEEBSI.

4.1. Positions politiques.

4.1.a. Proposition #2.

Considérant les différentes positions adoptées en assemblée générale par les membres de l'AEEEBSI, soit :

- La position de l'AEEEBSI adoptée lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2012 pour l'accessibilité au savoir et à l'information.
- De la position adoptée lors de l'assemblée générale du 23 février 2012 contre la hausse des frais de scolarité.
- De la position adoptée en assemblée générale le 21 mars 2012 pour la gratuité scolaire.
- Et de la position adoptée en assemblée générale le 5 avril 2012 contre la marchandisation du savoir.

Considérant que l'AEEEBSI a été en grève générale illimitée durant 6 mois pour défendre les positions ci-dessus.

Marie-Michèle Bernier propose que l'AEEEBSI dénonce la confusion entretenue par le gouvernement entre le gel et l'indexation des frais de scolarité.

Que pour l'AEEEBSI, l'indexation des frais de scolarité, le gel et la gratuité scolaire sont trois concepts différents.

Que l'AEEEBSI dénonce la superficialité du sommet, son issue scellée d'avance ainsi qu'une potentielle indexation des frais de scolarité.

Que l'AEEEBSI mandate son CE d'informer la FAÉCUM de sa nouvelle position.

Magali Bochet appuie la proposition.

Marilyne Veilleux propose un amendement : d'ajouter « Que l'AEEEBSI soit en grève le 26 février afin de participer à la manifestation nationale

organisée par l'ASSÉ pour démontrer son désaccord envers l'orientation du Sommet. » à la proposition.

Magali Bochet appuie la proposition d'amendement.

Alex Bourdon-Charest propose de mettre en dépôt l'amendement jusqu'à après le vote sur la proposition principale.

Sébastien Robert-Clément appuie la proposition.

Le vote sur la proposition de mise en dépôt est demandé.

Vote : Pour 19; Contre 5; Abstentions 4

La proposition de mise en dépôt est adoptée à majorité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution de la proposition telle qu'adoptée par l'assemblée.

Que l'AEÉEBSI dénonce la confusion entretenue par le gouvernement entre le gel et l'indexation des frais de scolarité.

Que pour l'AEÉEBSI, l'indexation des frais de scolarité, le gel et la gratuité scolaire sont trois concepts différents.

Que l'AEÉEBSI dénonce la superficialité du sommet, son issue scellée d'avance ainsi qu'une potentielle indexation des frais de scolarité.

Que l'AEÉEBSI mandate son CE d'informer la FAÉCUM de sa nouvelle position.

4.1.b. Proposition #3.

Que l'AEÉEBSI soit en grève le 26 février 2013 afin de participer à la manifestation nationale organisée par l'ASSÉ pour démontrer son désaccord envers l'orientation du Sommet.

Alex Bourdon-Charest propose un amendement : de remplacer « soit en grève » par « tiennent une assemblée générale de grève le 25 février 2013 en vue de la tenue d'une journée de grève ».

Frédéric Parent appuie la proposition d'amendement.

Marilyne Veilleux en appelle de la décision de recevoir la proposition.

Marie-Michèle Bernier appuie la proposition d'appel.

La proposition d'appel est rejetée à majorité.

Marie-Michèle Bernier propose un sous-amendement : de remplacer « le 25 février 2013 » par « entre le 18 et le 25 février 2013 ».

Marilyne Veilleux appuie la proposition de sous-amendement.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution de la proposition telle qu'adoptée par l'assemblée.

Que l'AESEBSI tienne une assemblée générale de grève entre le 18 et le 25 février 2013 en vue de la tenue d'une journée de grève le 26 février 2013 afin de participer à la manifestation nationale organisée par l'ASSÉ pour démontrer son désaccord envers l'orientation du Sommet.

4.1.c. Proposition #3.

Marilyne Veilleux propose la levée de la séance.

Gabrielle Cournoyer appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.